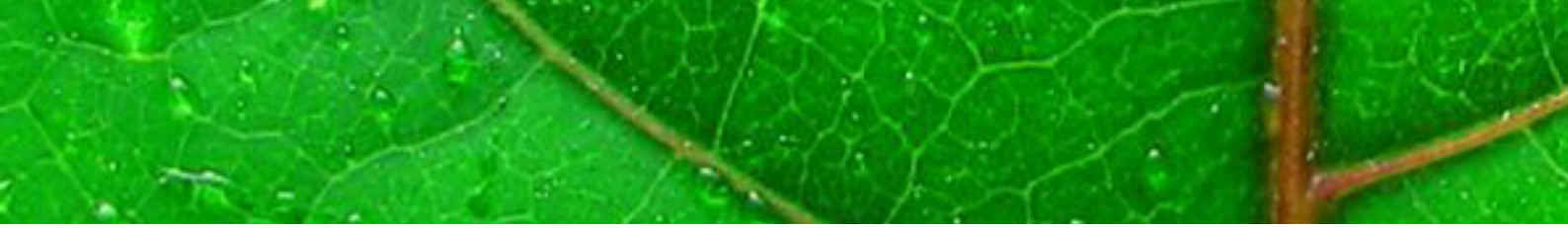

Le GIP CHEMPARC et l’Université de Pau et des Pays de l’Adour (UPPA) renforcent leur coopération avec la signature d’un nouvel accord

Le GIP CHEMPARC et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, partenaires de longue date, ont des activités liées, notamment à la mise en relation entre les acteurs industriels du bassin de Lacq et les acteurs de la recherche à l'UPPA.

La cérémonie de signature de l'accord-cadre de coopération entre le GIP CHEMPARC et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour s'est tenue le vendredi 18 septembre à 11h00, en présence de M. Pierre NERGUARARIAN, Président du GIP CHEMPARC et M. Mohamed AMARA, Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Elle vient concrétiser ce partenariat en consolidant et en renouvelant leurs actions et axes de coopération : faciliter la mise en place de collaborations de recherche partenariales, accroître la valorisation des résultats obtenus, aider à dynamiser l'accueil de nouvelles activités sur les sites opérés par CHEMPARC et notamment faciliter l'accueil de jeunes entrepreneurs issus de l'UPPA sur Chemstart'up, accompagner la création d'emploi et de valeur sur le Bassin de Lacq notamment par la mise à disposition de services par l'UPPA comme UPPA Tech, Formations continues ciblées …

Ces actions ou axes de coopération concernent, entre autres, les domaines suivants :

- **Suivi des actions avec des industriels installés sur le Bassin de Lacq et détection de résultats transférables pour un accompagnement dédié ;**
- **Installation d'un lieu d'hébergement de jeunes entrepreneurs sur le Bassin de Lacq ;**
- **Accueil d'équipes de chercheurs de l'UPPA en lien en particulier avec les projets cités en préambule pour faciliter les collaborations R&D existantes, et ouvrir de nouvelles opportunités ;**
- **Installation de démonstrateurs sur CHEMPARC et sur les campus de l'UPPA ;**
- **Accompagnement des jeunes entrepreneurs issus des laboratoires de l'UPPA sur le Bassin de Lacq ;**
- **Interventions de CHEMPARC auprès de la communauté des entrepreneurs UPPA, tant au sein des incubateurs existant et qu'au cours des évènements liés à l'entrepreneuriat ;**
- **Participation de CHEMPARC à des forums métiers organisés par l'UPPA ;**
- **Organisation régulière de visites des sites, de laboratoires de l'UPPA et de CHEMPARC.**

Cet accord-cadre se décline en conventions spécifiques portant sur des actions nouvelles. Concernant la recherche, ces actions sont établies et coordonnées avec des opérateurs industriels membres de Chemparc.